



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des finances publiques**

**Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1**

**Élection du président et du vice-président**

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente des finances publiques**

**Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1**

**Table des matières**

Élection du président, M. Alain Paquet	1
Allocution du président, M. Alain Paquet	1
Élection du vice-président, M. Claude Cousineau	2

**Autres intervenants**

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée

M. Raymond Bernier

M. Irvin Pelletier

M. Claude Cousineau

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

### Élection du président et du vice-président

(Treize heures vingt-huit minutes)

**Le Président (M. Vallières):** Alors, collègues, à l'ordre, s'il vous plaît! Je constate que nous avons le quorum, et donc je déclare la séance ouverte.

Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection de la présidence et de la vice-présidence de la Commission des finances.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 14 janvier 2009, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

#### Élection du président, M. Alain Paquet

Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Je suis donc prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

**M. Bernier:** M. le Président, j'ai le plaisir, moi, de vous proposer un collègue qui, malgré son jeune âge, a consacré sa vie à l'économie et aux finances. Donc, pour moi, c'est un plaisir de vous proposer le député de Laval-des-Rapides, M. Paquet, comme président.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le député de Montmorency. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Vallières):** C'est adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Vallières):** Adopté. Est-ce que, de la part du député indépendant, cette proposition est adoptée?

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors, je déclare donc le député de Laval-des-Rapides élu président de la Commission des finances publiques. Je vais vous souhaiter, M. le Président, féliciter à l'avance celui qui occupera la vice-présidence, vous souhaiter un bon mandat, de bonnes délibérations. C'est une commission qui travaille beaucoup, il y en a plusieurs, mais je sais que c'est une commission qui a beaucoup de travail. Alors, elle sera dirigée d'une main de maître par quelqu'un qui a une vaste

expérience de la présidence de nos travaux. Alors, à tous et toutes, bon mandat et bonnes délibérations.

#### Allocution du président, M. Alain Paquet

**Le Président (M. Paquet):** D'abord, merci beaucoup. Permettez-moi quelques mots pour remercier les collègues, remercier le président, bien sûr, le féliciter pour son élection à la présidence de l'Assemblée nationale.

● (13 h 30) ●

Et, juste avant de procéder à l'élection de la vice-présidence, parce que c'est un poste important, mais c'est le travail de tous les parlementaires à la commission qui est important... Beaucoup de nos citoyens, et je le dis pour... je sais que mes collègues d'expérience qui ont siégé à cette commission et à l'Assemblée nationale depuis quelques années déjà, autant que pour les nouveaux collègues, le travail en commission parlementaire est un travail extrêmement précieux, important, et qui est parfois un peu trop inconnu ou méconnu par nos concitoyens. Ils ont l'occasion, quand ils ont le temps, d'écouter nos travaux à l'Assemblée nationale, sur le Canal de l'Assemblée, mais les gens ont souvent l'image que le travail parlementaire se résumerait aux 45 minutes de la période de questions, qui est un élément dans les travaux de l'Assemblée qu'il ne faut pas sous-estimer, mais il y a beaucoup plus de travail qui se fait, il y a beaucoup de travail qui se fait en dehors de cette période-là.

Et le travail en commission est un moment privilégié, oui, pour faire des débats, des débats qui, malgré le fait... qui parfois vont amener des débats parfois un peu plus rudes, un peu plus vigoureux et rigoureux souvent sur les moyens qu'un gouvernement ou qu'un Parlement peut prendre pour adresser et répondre aux objectifs des concitoyens du Québec. Je suis persuadé que tous les parlementaires, indépendamment de nos affiliations de parti politique, on veut tous et toutes travailler dans l'intérêt... pour améliorer et répondre à l'intérêt des citoyens qu'on représente, l'ensemble des citoyens du Québec.

Et ça, ce travail-là se fait souvent, plus qu'on le pense, beaucoup de choses se font à l'unanimité, malgré les débats qu'il peut y avoir. Il y a des choses où ça n'arrive pas. C'est correct aussi, parce que, dans l'opinion publique, il arrive qu'on ne peut pas s'entendre sur tous les sujets, mais il y a beaucoup de travail qui se fait au-delà des différences qu'on peut avoir et toujours dans l'intérêt de nos concitoyens et beaucoup de travail qui se fait en termes de mandats d'initiative ou autres qui peuvent être faits dans ce contexte-là notamment. Mais il y a une belle collaboration qui se fait. Et je sais que, dans le passé, j'ai eu cette expérience-là de le vivre et je sais que vous aurez, pour les nouveaux et nouvelles, vous aurez cette expérience-là.

Et je pense que c'est vraiment un lieu qui est privilégié pour nos concitoyens qui ont... je pense, qui est trop méconnu mais qu'on pourra faire connaître davantage par nos travaux et nos délibérations.

Alors, merci de votre confiance. Et j'en profite aussi pour remercier. Et je suis content d'avoir aussi notre secrétaire de commission, qui joue un rôle très important et que je suis content de retrouver, comme plusieurs des collègues ici.

**Élection du vice-président,  
M. Claude Cousineau**

Alors, sans plus tarder maintenant, un autre... un poste extrêmement important qui est celui de la vice-présidence de la commission, et je serais prêt à recevoir des propositions à cet effet. M. le député de Rimouski.

**M. Pelletier (Rimouski):** Oui, M. le Président, après mûre réflexion et moult consultations et conformément aussi à notre règlement, c'est un honneur pour moi de proposer comme vice-président de la commission mon collègue le député de Bertrand, M. Claude Cousineau, pour la durée du mandat.

**Le Président (M. Paquet):** D'accord. Alors, comme il n'y a pas d'autre proposition, ça a l'air d'avoir été très, très durement mais profondément réfléchi et bien consulté. Comme je n'entends pas d'autre proposition, alors est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée, pour le député de Bertrand?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Paquet):** Adopté. Est-ce que... De la part des députés formant l'opposition officielle, après les consultations, est-ce que cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Paquet):** Adopté. Alors, j'ai donc l'honneur de déclarer élu le député de Bertrand comme vice-président de la Commission des finances publiques. Permettez-moi de vous féliciter pour cette élection, et je suis très heureux du travail qu'on aura l'occasion de faire ensemble, parce que je sais que vous êtes un parlementaire aussi d'expérience qui a beaucoup de rigueur. Alors, je vous cède la parole et je vous reconnais pour une première fois officiellement.

**M. Cousineau:** Alors, merci, M. le Président. Je remercie aussi mes confrères de l'opposition officielle et mes confrères au sein du gouvernement pour la confiance que vous me témoignez. Et puis ça fait 10 ans maintenant que je suis à l'Assemblée nationale, pour un quatrième mandat. Je vois qu'il y a des nouveaux qui s'ajoutent à nous, là, depuis quelque temps, et puis c'est avec beaucoup de plaisir que nous allons travailler ensemble. Parce que c'est une commission qui est quand même extrêmement importante, surtout par les temps qui courent, lorsqu'on parle de la Commission des finances. Alors, c'est avec plaisir que j'accepte le poste et puis que nous allons travailler main dans la main.

**Le Président (M. Paquet):** Merci beaucoup. Alors, merci. Alors, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne nos travaux sine die.

*(Fin de la séance à 13 h 34)*